



LE GUIDE du compostage

ou comment faire
son terreau
chez soi ?





VOUS ALLEZ OU VOUS VENEZ D'ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL. VOUS AVEZ RAISON DE VOUS INTÉRESSER À CETTE PRATIQUE ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE.

CETTE OPÉRATION DE COMPOSTAGE PORTÉE PAR LE SYDEVOM ET SES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES A ÉTÉ RECONNUE " OPÉRATION EXEMPLAIRE" PAR L' ADEME CAR ELLE CONTRIBUE FORTEMENT À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS.

(ADEME : Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)

Qu'est-ce - que le compostage ?

Le compostage est un processus biologique contrôlé qui se déroule en présence d'air et qui permet de décomposer et transformer les déchets et matières organiques en un produit stable et sain : le compost.

Le compost est un produit fertile utilisable comme amendement et engrais naturel.

Pourquoi composter ?

- Pour réduire le poids de mes poubelles
- Pour produire mon propre humus et nourrir mon jardin
- Pour protéger l'environnement
- Pour réduire les coûts d'élimination des ordures ménagères.

Comment composter ?

En tas ou dans un composteur.

Le composteur est d'une utilisation simple, il évite les nuisances visuelles et n'attire pas les animaux. Le composteur vous permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre et d'accélérer la fermentation en maintenant la chaleur.

Votre composteur !

En fonction de la quantité de déchets produite, 1 ou 2 composteurs, en plastique recyclé d'une contenance de 325 litres ou en bois d'une contenance de 400 litres vous seront fournis.

Où installer votre composteur ?

Sur la terre, à même le sol, dans une zone semi ombragée de votre jardin, à l'abri du vent, facilement accessible et où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler.

Ne placez jamais votre composteur sur du gravier, de la pierre ou du béton, mais au contraire sur un sol de préférence retourné ou sarclé pour favoriser les échanges directs avec les micro-organismes, les vers et les insectes.

Simple et Facile !

Peu de place est nécessaire : $0,54\text{ m}^2$ (plastique) ou $0,77\text{ m}^2$ (bois)

Peu de temps à consacrer : un coup de fourche 2 à 4 fois par mois et quelques arrosoirs d'eau en période de sécheresse.

Il vous suffira d'alimenter régulièrement le composteur avec vos déchets de jardin et de cuisine pour obtenir votre humus au bout de 6 à 8 mois.

Un doute, une question ?

N'hésitez pas à vous adresser à votre mairie qui saura vous orienter sur la personne à contacter. Vous trouverez également des renseignements et des fiches conseils sur le site :

www.sydevom04.fr/je-composte/



Que composter ?

Déchets de jardin (si non traités) :

Tontes de pelouse (en quantité limitée), branchages et petites tailles de haies, fleurs et plantes fanées, feuilles mortes, pailles et foin, mauvaises herbes (si non montées en graines), écorces d'arbres.



Déchets de cuisine :

Épluchures de légumes et de fruits, fruits et légumes coupés en morceaux, marc de café et filtres, sachets de thé, restes de repas (légumes, pâtes, riz...sauf viande et os), pain rassis, croûtes de fromage, coquilles d'œufs.

Déchets ménagers non alimentaires :

Fleurs et plantes d'intérieur, fleurs séchées, sciure et copeaux de bois, cendres de bois refroidies en petite quantité, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier, papiers et cartons non imprimés.



A éviter de composter !

Déchets de jardin :

Déchets de jardin traités chimiquement, déchets végétaux trop gros-siers (diamètre branches > 2-3 cm), plantes malades, mauvaises herbes montées en graine, gravier, sable, cailloux.

Déchets de cuisine :

Pelures d'agrumes traitées, coquilles d'œufs non pilées, restes de viande et de poisson (pour éviter rongeurs et rongeurs).

Noyaux, coques de noix et de noisettes, coquilles d'huîtres et de moules non pilées.

Déchets ménagers non alimentaires :

Excréments d'animaux domestiques, litières souillées, verre, plastique, métal, poussières d'aspirateur, balayures, papier imprimé, magazines, emballages, détergents, gravats, plâtre, cigarettes, charbon de barbecue, huile...

Toute personne souhaitant composter ses déchets se doit de respecter 4 règles de base :

- 1 Fragmentez ou broyez en morceaux de quelques centimètres les déchets de jardin les plus grossiers, afin de réduire le volume occupé dans le composteur et faciliter leur dégradation naturelle.
- 2 Diversifiez les déchets en alternant des couches sèches et humides successives peu épaisses (15 à 20 cm).
- 3 A l'aide d'une fourche, brassez, aérez et mélangez régulièrement le contenu du composteur pour éviter de tasser et d'asphyxier votre compost.
- 4 Vérifiez l'humidité du compost, arrosez quand c'est trop sec, l'eau étant indispensable au travail de fermentation des micro-organismes. Mais attention, le compost ne doit jamais être détrempé, protégez le quand il pleut trop fort.

Les outils du compostage :



Bio-seau pour collecter les déchets de cuisine - Fourche pour aérer - Arrosoir pour humidifier - Tamis pour éliminer branches et trognons non décomposés; il permet d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement.
> Les refus de tamisage sont réutilisables en paillage ou peuvent être recyclés dans le tas ou le composteur.

Les outils fournis :

Un composteur, un bio-seau



Le cycle du compost

mars - avril - mai



Je remplis progressivement mon composteur. Le compostage (re)démarre et la température augmente rapidement.

Attention aux apports massifs de tontes de gazon frais au printemps Il faut favoriser un séchage préalable sur le terrain d'un ou deux jours, avec retournement fréquent et intégration progressive au compost.

En 2^{ème} année, je prépare mon terreau (mélange de terre et de compost) pour mes semis et l'incorpore dès le mois de mars.

1

décembre - janvier - Février



Comme la nature, mon composteur hiberne. Je continue de l'alimenter avec les déchets de cuisine, je l'aère et je n'interviens qu'en cas d'excès d'humidité ou de sécheresse.

4

NE JAMAIS UTILISER LE COMPOST PUR. LE MÉLANGE IDÉAL

composteur

juin - juillet - août

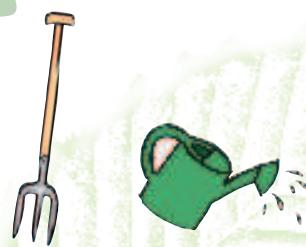


Je continue à déposer les déchets du jardin, de la cuisine et je vérifie l'humidité intérieure du compost en tenant compte de la forte évaporation due à la chaleur.

La faune du sol entre en action, elle découpe, malaxe, digère les résidus et le volume du compost diminue rapidement.



septembre - octobre - novembre



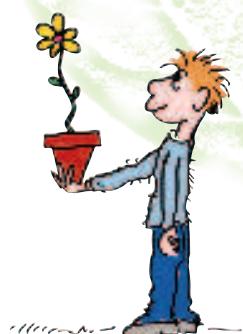
Je continue à remplir mon composteur, déchets de cuisine et ménagers, mais surtout de feuilles mortes, qui donneront à mon compost une belle couleur et une bonne odeur d'humus forestier.

Je soutire du compost et j'utilise comme paillis ou amendement organique, c'est la pleine saison de l'utilisation du compost.

- Pour les arbres et arbustes : compost de 3-4 mois, pas complètement décomposé (paillis) à disposer au pied des arbres et arbustes : de 3 à 5 kg/m².
- Pour les petites plantes et potager : compost de 6-7 mois, bien décomposé (amendement organique) pour enrichir ma terre : de 2 à 8 kg/m².

3

EST DE 30% DE COMPOST POUR 70% DE TERRE !





S Y D E V O M

Tél. 04 92 36 08 52
Fax. 04 92 36 07 03

sydevom-com@wanadoo.fr

www.sydevomo4.fr

chaque geste
compte !



Région
PACA

